



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION RESTREINTE DU 3 JANVIER 2023

### INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

**Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.**

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

---

### RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.  
Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

---

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

---

***ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.***

### COMMUNICATION IMPORTANTE

En raison d'un bug informatique sur le site Internet du DVOF, la commission demande aux clubs de vérifier toutes les rencontres à jouer dans Footclub.

### REPORT DES RENCONTRES DU 15 OCTOBRE 2022

Les rencontres de critérium U10/U11 - U12/U13 et Critérium Avenir du 15 Octobre 2022 sont reportées au 7 Janvier 2023.



## COUPE DU COMITÉ U12

2<sup>ème</sup> TOUR DU SAMEDI 14 JANVIER 2023

Les équipes sont tenues de se présenter sur les centres à 13H00 afin de débiter la jonglerie à 13H30.

**Pour le deuxième tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée avant le début des rencontres. Le port des protège-tibias est obligatoire pour cette épreuve de jonglerie ainsi que lors des rencontres.**

**Début de la jonglerie à 13h30 et des rencontres à 13h45**

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : 1 x 20 mn (sans mi-temps)
- Poule de 3 : 2 x 15 mn

Les deux premiers de chaque centre seront qualifiés pour le 3<sup>ème</sup> tour prévu le 11 Mars 2023.

### **RAPPEL**

Pour participer à la Coupe du Comité U12, **TOUS** les joueurs ou joueuses U12 doivent impérativement posséder une licence valide.

Dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

A chaque tour de la Coupe du Comité U12, les clubs ont la possibilité de modifier leurs équipes qualifiées et d'utiliser un nombre maximum de 2 joueurs ayant participé au tour précédent de la Coupe U12 avec une autre équipe sous peine de disqualification.

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Par ailleurs les joueurs n'ayant participé à aucun des tours précédents, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club et au nombre de 2.

**Le responsable du centre est tenu de vérifier les licences de toutes les équipes.**

**ATTENTION : Tous les documents dûment complétés devront être réceptionnés par la commission au plus tard le Lundi 23 Janvier 2023 au plus tard.**

**En cas de non-réception des documents au plus tard Lundi 23 JANVIER 2023, l'une ou les équipes du club recevant seront disqualifiées.** La commission demande à tous les éducateurs responsables d'une équipe, de prendre toutes les feuilles en photo avant de quitter le centre en cas de réclamation ou convocation

**Les centres qui ne pourront avoir lieu ce Samedi 14 Janvier 2023, seront reportés le Samedi 21 Janvier 2023**

Centre 1	ST PRIX ES	Centre 2	GOUSSAINVILLE FC	Centre 3	DEUIL ENGHIEU FC	Centre 4	EAUBONNE CSM
	ST PRIX ES 1		GOUSSAINVILLE FC 1		DEUIL-ENGHIEU FC 2		EAUBONNE CSM 1
	PUISEUX-LOUVRES FC 1		ENTENTE SSG 1		VAUREAL FCM 1		CERGY-PONTOISE FC 3
	ST OUEN AS 2		CERGY-PONTOISE FC 2		ST LEU FC 1		ERMONT AMS 1
	OSNY FC 1		BOUFFEMONT AC 1		BELLOY ST MARTIN ASC 1		SARCELLES AAS 2
Centre 5	ENTENTE MMB	Centre 6	FRANCONVILLE FC	Centre 7	ADAMOIS OL	Centre 8	ARGENTEUIL RC
	ENTENTE MMB 1		FRANCONVILLE FC 2		ADAMOIS OL 1		ARGENTEUIL RC 3
	MONTMAGNY SPORT 1		FOSSÉS UF 1		JOUY LE MOUTIER FC 1		VEXIN AS 1
	SARCELLES AAS 1		ST BRICE FC 1		CORMEILLAIS ACS 1		PERSAN US 1
	ERMONT AMS 2		BEZONS USO 1		ST LEU FC 2		BEZONS USO 2
Centre 9	SOSY AM FC	Centre 10	ERMONT ACF	Centre 11	CERGY FC	Centre 12	GONESSE RC
	SOISY AMFC 1		ERMONT ACF 1		CERGY PONTOISE FC 1		GONESSE RC 1
	SARCELLES AAS 4		ARGENTEUIL RC 1		ENT. BEAUMONT MOURS 1		BRUYERES-BERNES USM 1
	AUVERS ENNERY FC 2		VAUREAL FCM 2		COSMO TAVERNY 1		FOSSÉS UF 2
	ECOUEU FC 2		ST OUEN AS 1		SARCELLES AAS 3		ECOUEU FC 1
Centre 13	ST OUEN AS	Centre 14	ERAGNY AS	Centre 15	ENTENTE SSG	Centre 16	VILLIERS FC
	ST OUEN AS 3		ERAGNY AS 2		ENTENTE SSG 4		VILLIERS LE BEL FC 1
	ARGENTEUIL RC 2		VILLIERS LE BEL FC 2		FRANCONVILLE FC 1		ADAMOIS OL 2
	MENUCOURT AS 1		CORMEILLAIS ACS 2		ERAGNY AS 1		GOUSSAINVILLE FC 4
	ST BRICE FC 2		ARGENTEUIL FC 1		DEUIL-ENGHIEU FC 1		ENTENTE SSG 3



## FESTIVAL FOOT U13

### 1<sup>er</sup> TOUR DU SAMEDI 14 JANVIER 2023

Les équipes sont tenues de se présenter sur les centres à **13H00** afin de débiter la jonglerie à **13H30**.

**Une épreuve de jonglerie est à réaliser impérativement avant le début des rencontres**  
**Début de la jonglerie à 13h30 & début des rencontres à 13h45**  
**Le port des protège-tibias est obligatoire pour cette épreuve de jonglerie ainsi que lors des rencontres.**

Durée des rencontres :  
Poule de 4 : **1 x 20 minutes** (sans mi-temps)  
Poule de 3 : **2 x 15 minutes**

**Les deux premiers de chaque centre + 14 meilleurs 3<sup>èmes</sup> des groupes de 4 seront qualifiés pour le 2<sup>ème</sup> tour prévu le 11 Mars 2023.**

Les documents concernant l'organisation de ce 1<sup>er</sup> tour seront disponibles à partir du Mardi 3 Janvier 2023 et jusqu'au Vendredi 6 Janvier 2023, après cette date, ils seront envoyés par courrier postal à la charge des clubs. Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

#### **RAPPEL**

Pour participer au Festival Foot U13, **TOUS** les joueurs ou joueuses doivent impérativement posséder une licence valide datant de 5 jours au minimum

#### **Article 7 (extrait du règlement Festival Foot U13) - Qualification**

*Les licencié(e)s pouvant participer sont :*

- Les U12 / U12F (2011), les U13 / U13F (2010)
- Trois U11 / U11F (2012) par équipe maximum (avec autorisation médicale de pratiquer dans la catégorie supérieure)
- Sont autorisées les joueuses U14F (2009)

**4 joueurs ou joueuses titulaires d'une licence Mutation maximum par équipe dont 1 ayant changé de club hors période normale (suivant RG du DVOF)**

Dans le cas de participation d'un joueur ou joueuses non qualifié (e), l'équipe correspondante sera disqualifiée. **Il est impératif que tous les éducateurs présentent la liste avec les photos, issue de FOOTCLUBS, des licenciés présents**

Conformément aux R.G. de FFF et aux articles du RSG de la LPIFF :

**« Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4. Dans ce quota de joueurs mutés, il ne peut y avoir au maximum que 1 joueur ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des R.G. de la FFF.**

**Le responsable du centre est tenu de vérifier les licences de toutes les équipes.**

**Le responsable du centre adressera les feuilles de coupe et de jonglerie au DVOF pour le lundi 23 Janvier 2023 à 16 heures dernier délai**

**En cas de non-réception des documents au plus tard Lundi 23 JANVIER 2023, l'une ou les équipes du club recevant seront disqualifiées.** La commission demande à tous les éducateurs responsables d'une équipe, de prendre toutes les feuilles en photo avant de quitter le centre en cas de réclamation ou convocation

**Les centres qui ne pourront avoir lieu ce Samedi 14 Janvier 2023, seront reportés le Samedi 21 Janvier 2023**



Centre 1 MONTSOULT-BAILLET	Centre 2 BOUFFEMONT AC	Centre 3 ST LEU FC	Centre 4 GROSLAY FC
MONTSOULT-BAILLET US 1	BOUFFEMONT AC 1	ST LEU FC 1	GROSLAY FC 1
ST LEU FC 2	SOISY AM FC 3	FOSSÉS FU 1	SARCELLES AAS 1
GONESSE RC 3	ERMONT AmS 1	OSNY FC 1	GAFEPB 1
MONTMAGNY SPORT2	ST OUEN AS 1	SURVILLIERS AV 1	VIARMES-ASNIERES OL1

Centre 5 ST BRICE FC	Centre 6 BEAUCHAMP AS	Centre 7 HERBLAY ES	Centre 8 GARGES
ST BRICE FC 1	BEAUCHAMP AS 1	HERBLAY ES2	GARGES FCM 2
SOISY AM FC 2	LE THILLAY ESM 1	VILLIERS le Bel FC 1	VEXIN AS 1
ERAGNY AS 1	COSMO TAVERNY 2	ENTENTE MMB 1	ARGENTEUIL RC 1
DEUIL-ENGHIEN FC 1	GONESSE RC 1	COSMO TAVERNY 1	ST BRICE FC 2

Centre 9 PERSAN	Centre 10 MONTMORENCY	Centre 11 ARGENTEUIL FC	Centre 12 ERMONT AmS
PERSAN US 2	MONTMORENCY FC 1	ARGENTEUIL FC 1	ERMONT AmS 2
ERMONT AcF 1	ENTENTE SSG 3	VALLÉE DU SAUSSERON 1	ST BRICE FC 3
FRANCONVILLE FC 1	BEZONS USO 2	CERGY-PONTOISE FC 2	VILLIERS le Bel FC 2
GOUSSAINVILLE FC 1	GOUSSAINVILLE FC 3	BEAUCHAMP AS 2	SARCELLES AAS 2

Centre 13 VAUREAL	Centre 14 ARNOUVILLE	Centre 15 CHAMPAGNE SFC	Centre 16 SARCELLES
VAUREAL FCM 2	ARNOUVILLE FAS 1	CHAMPAGNE SFC 1	SARCELLES AAS 4
GARGES FCM 1	HERBLAY ES 1	ERMONT AmS 3	ROISSY US 1
DEUIL-ENGHIEN FC 3	DOMONT FC 1	GOUSSAINVILLE FC 2	DEUIL-ENGHIEN FC 2
ENTENTE SSG 2	PERSAN US 1	ERMONT AcF 2	VAUREAL FCM 1

Centre 17 MONTMAGNY	Centre 18 MENU COURT	Centre 19 BELLOY ST MARTIN	Centre 20 ECOUEN FC
MONTMAGNY FC 1	MENU COURT AS 1	BELLOY ST MARTIN ASC	ECOUEN FC 1
PONTOISIENNE JS 1	SOISY AM FC 1	EAUBONNE CSM 1	FOSSÉS UF 2
JOUY le MOUTIER FC 2	MONTMORENCY FC 2	MONTMORENCY FC 3	SARCELLES AAS 3
CERGY-PONTOISE FC 3	ENTENTE SSG 1	ENTENTE MMB 2	BRUYERES-BERNES USM 1

Centre 21 COURDIMANCHE	Centre 22 JOUY le Moutier	Centre 23 EZANVILLE-ECOUEEN	Centre 24 CHAUMONTEL-LUZ
COURDIMANCHE AS 1	JOUY le MOUTIER FC 1	EZANVILLE US 1	CHAUMONTEL-LUZ; AS 1
BEZONS USO 1	GONESSE RC 2	ST PRIX ES 1	ERAGNY AS 2
GONESSE RC 4	FONTENAY FC 1	PIERRELAYE FC 1	FRANCONVILLE FC 2
PUISEUX-LOUVRES FC 1	CERGY-PONTOISE FC 1		

Centre 25 NEUVILLE			
NEUVILLE AS 1			
BEAUMONT-MOURS ENT			
BEZONS USO 3			

Les documents concernant l'organisation de ce 2<sup>ème</sup> tour seront disponibles à partir du Mardi 10 Janvier 2023 et jusqu'au Vendredi 29 Janvier 2023, après cette date, ils seront envoyés par courrier postal à la charge des clubs.

Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

**ATTENTION : Tous les documents dûment complétés devront être réceptionnés par la commission au plus tard le LUNDI 6 FEVRIER 2023 à 16 Heures dernier délai**

**Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions.**



La commission demande également aux clubs recevant de conserver une copie des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

La commission demande à tous les éducateurs responsables d'une équipe, de prendre toutes les feuilles en photo avant de quitter le centre en cas de réclamation ou convocation

**Nous vous rappelons que tous les joueurs doivent posséder une licence valide.**

Conformément aux nouvelles dispositions concernant les licences, chaque éducateur devra être en mesure de pouvoir présenter les licences via Foot Compagnon ou le listing avec photos extrait de Footclub lors de chaque compétition, sous peine de disqualification.

**Suivant l'article 7 du Règlement de la Compétition, dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.**

Les clubs ont la possibilité de modifier la composition de leurs équipes qualifiées respectivement dans chaque Challenge, en intégrant 2 joueurs maximum ayant participé aux tours précédents avec une autre équipe du club, dans le respect de l'article 7.

**Dans le cas où un club intègre dans son équipe plus de 2 joueurs, celle-ci sera disqualifiée.**

Par ailleurs les joueurs n'ayant pas participé au tour précédent, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club dans la limite de 2 joueurs par équipe (dans le respect de l'article 7).

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Tous les centres doivent se dérouler le samedi matin

**Début des rencontres à 9h30**

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 16 minutes** (sans mi-temps)
- Poule de 3 : **2 x 12 minutes**

**Les 2 premières équipes de chaque centre seront qualifiées (après vérification par la Commission Foot Animation) pour le 3ème Tour qui aura lieu le Samedi 25 Mars 2023**

## CHALLENGE U10

### Article 7 - Qualification Challenge U10

U11 Filles : nées en 2012

U10 Filles et Garçons : né(e)s en 2013

U9 Filles et Garçons : né(e)s en 2014 dans la limite de **3 par équipe**.

**La participation de joueurs U11 est interdite sous peine de disqualification**

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

**Pour ce 2ème tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée impérativement avant le début des rencontres. Le port des protège-tibias est obligatoire pour cette épreuve de jonglerie ainsi que lors des rencontres.**

Après vérifications administratives, les deux (2) premières équipes de chaque poule sont qualifiées pour le 3<sup>ème</sup> tour pour arriver à 32 équipes qualifiées.



Centre 1	Vauréal FCM	Centre 2	Villiers FC	Centre 3	Osny FC	Centre 4	Champagne SFC
	Vaureal 1		Villiers 1		Osny 1		Champagne 2
	Deuil 3		Deuil 2		Argenteuil FC 2		Saint Brice 1
	Saint Ouen 3		Osny 2		Soisy 3		Garges 1
	Beaumont-M 1		Marly 1		Franconville 2		Pontoisienne 1

Centre 5	Entente MMB	Centre 6	Deuil-Enghien FC	Centre 7	Ezanville US	Centre 8	Groslay FC
	EMMB 1		Deuil 1		Ezanville 1		Groslay 1
	Jouy 3		Saint Brice 2		Ermont ACF 2		ESSG 4
	Garges 2		Sarcelles 3		Roissy 1		Bezons 1
	Cormeillais 2		Cergy 1		Saint Brice 3		Argenteuil RC 2

Centre 9	Soisy AM FC	Centre 10	Argenteuil RC	Centre 11	Franconville FC	Centre 12	Goussainville FC
	Soisy 1		Argenteuil RC 1		Franconville 3		Goussainville 1
	Pontoisienne 2		Soisy 2		Sarcelles 4		Cosmo 3
	ESSG 2		Ecouen 3		Cergy 2		Ecouen 1
	Sarcelles 5		Cergy 3		Domont 1		Montmorency 1

Centre 13	St Ouen AS	Centre 14	Cosmo Taverny	Centre 15	Persan US	Centre 16	Eaubonne CSM
	Saint Ouen 2		Cosmo 1		Persan 1		Eaubonne 1
	Saint Leu 1		Sarcelles 2		Eragny 1		Saint Leu 2
	Argenteuil FC 1		ESSG 1		Cormeillais 1		Sarcelles 1
	Jouy 1		Viarmes 1		Saint Ouen 1		ESSG 3

## CHALLENGE U11

### Article 7 - Qualification Challenge U11

U12 Filles : nées en 2011

U10/U11 Filles et Garçons : né(e)s en 2012 et 2013

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

**La participation de joueur(se)s U9 est interdite sous peine de disqualification.**

**Pour ce 2ème tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée impérativement avant le début des rencontres.**  
**Le port des protège-tibias est obligatoire pour cette épreuve de jonglerie ainsi que lors des rencontres.**

Après vérifications administratives :

- Le premier de chaque poule est qualifié pour le 3<sup>ème</sup> tour
- Le 2<sup>ème</sup> des 14 groupes de 4 est qualifié pour le 3<sup>ème</sup> tour
- Le meilleur 2<sup>ème</sup> des groupes de 3 est qualifié pour le 3<sup>ème</sup> tour
- 32 équipes qualifiées pour le 3<sup>ème</sup> tour



<b>Centre 1</b> Cormeillais ACS	<b>Centre 2</b> Cergy-Pontoise FC	<b>Centre 3</b> Arnouville FAS	<b>Centre 4</b> St Leu FC
Cormeillais 2	Cergy 1	Arnouville 1	Saint Leu 1
Cergy 3	Montmorency 2	Sarcelles 5	Deuil 2
Ezanville 1	Fretteuse 1	EMMB 1	Saint Brice 2
Vauréal 2	Ecouen 1	Fontenay 1	Osny 1
<b>Centre 5</b> Adamois OL	<b>Centre 6</b> Marly ES	<b>Centre 7</b> Sarcelles AAS	<b>Centre 8</b> Gonesse RC
Adamois 1	Marly 2	Sarcelles 1	Gonesse 1
Pontoisienne 1	Pierrelaye 1	Bouffémont 1	Saint Brice 3
Courdimanche 2	Bezons 2	Eragny 1	Villiers 1
EMMB 2	Persan 1	Saint Prix 1	St Ouen 2
<b>Centre 9</b> Eragny AS	<b>Centre 10</b> Entente SSG	<b>Centre 11</b> Argenteuil FC	<b>Centre 12</b> Garges FCM
Eragny 2	ESSG 1	Argenteuil FC 1	Garges 2
Ermont Ams 2	Cergy 2	ESSG 3	Deuil 1
Sarcelles 2	Argenteuil RC 1	Cormeillais 1	Sarcelles 3
Montmagny 1	Gonesse 2	Saint Ouen 3	ESSG 2
<b>Centre 13</b> Ecouen FC	<b>Centre 14</b> St Brice FC	<b>Centre 15</b> Roissy US	<b>Centre 16</b> Bezons USO
Ecouen 2	Saint Brice 1	Roissy 2	Bezons 1
Cosmo 1	Argenteuil Rc 2	Viarmes-A 2	Saint Leu 3
Persan 2	Herblay ES 1	Eaubonne 1	Franconville 1
Soisy 1	Villiers 2		
<b>Centre 17</b> Ermont AcF	<b>Centre 18</b>	<b>Centre 19</b>	<b>Centre 20</b>
Ermont ACF 2			
Vauréal 1			
Saint Leu 2			

PROCHAINE RÉUNION LE LUNDI 9 JANVIER 2023 À PARTIR DE 18H00

La Commission Foot Animation vous présente tous ses meilleurs vœux  
à l'occasion de cette nouvelle année 2023